



Protection de la vie privée dans le cadre du processus de recrutement au Manoir du Quartier

Collecte de données

Lorsque vous postulez pour un emploi au Manoir du Quartier, les renseignements personnels contenus dans votre candidature seront collectés et conservés par le Manoir du Quartier (ci-après « **l'Organisation** »).

Traitement des données

Vos renseignements personnels seront traités aux fins de la gestion des activités liées au recrutement de l'Organisation, qui comprennent la mise en place et la réalisation d'entrevues et de tests ou de contrôles pour les candidats, l'évaluation et l'analyse des résultats de ceux-ci, et de la manière qui est autrement nécessaire dans les processus de recrutement et d'embauche. Pour les candidats résidents du Québec (Canada), un tel traitement est légalement autorisé en vertu de l'article 4 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, RLRQ c P-39.1 (**Loi sur le secteur privé**) parce que nécessaire aux intérêts légitimes poursuivis par l'Organisation, qui sont la sollicitation, l'évaluation et la sélection des candidats à l'emploi.

Transfert de données

Vos renseignements personnels seront partagés avec Wix, un fournisseur de services infonuagique situé en Israël et engagé par l'Organisation pour l'aider à gérer son processus de recrutement et d'embauche au nom de l'Organisation.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les mesures de protection appropriées en consultant les politiques sur le site web de l'entreprise.

Durée de conservation des données

L'Organisation conservera vos données de candidature jusqu'à 2 ans afin de vous considérer pour d'autres postes qui pourraient devenir disponibles et vous convenir. L'Organisation supprimera ensuite la plupart des données, en ne conservant que votre nom, le lien vers le profil professionnel public, les postes pour lesquels vous avez postulé, les intervieweurs, notre décision ainsi que les résultats des analyses jusqu'à 3 ans pour des fins historiques et pour optimiser les processus d'embauche.

Vos droits

Pour les candidats résidents du Québec (Canada), en vertu de la *Loi sur le secteur privé*, vous avez le droit de demander l'accès à vos renseignements personnels, de demander que vos renseignements

personnels soient rectifiés ou effacés et de demander que le traitement de vos renseignements personnels soit limité. Vous avez également le droit de porter plainte directement auprès de l'Organisation ou auprès de la Commission de l'accès à l'information.

Si vous avez des questions concernant le traitement de vos renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels de l'Organisation à l'adresse confidentiel@manoirduquartier.com. En outre, vous avez le droit de déposer une plainte auprès des autorités de contrôle.

Responsable du traitement et coordonnées pertinentes

Claudie Robitaille, coordonnatrice aux ressources humaines.

Manoir du Quartier

8080 5^{ème} avenue, Saint-Georges, G5Y 0G3